

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.118

L'An Deux Mille Trois, le 18 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

12 DECEMBRE 2003

DATE D'AFFICHAGE

12 DECEMBRE 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjointes.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. COASSIN, Mmes CROUE, DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, ISENDICK, JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST par M. LE GUEUT
Mme MONTRON par M. BOISNARD
M. BUJARD par M. CHABANEAU
M. CAU par Mme CROUE
Mme COURTIN par Mme GRAMMATICO
M. FAVRE par Mme PELTIER
M. GUIARD par Mme JOLY
Mme LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. POTENNEC par Mme LECOMTE
Mme TERRIEN par M. DENIS

ABSENTS-EXCUSES : Néant.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 33

Mme ISENDICK a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : MARCHE D'ASSURANCES POUR LA VILLE DE ROYAN

VOTE : UNANIMITE

Les prestations d'assurances sont soumises au Code des Marchés Publics.

Les marchés d'assurances souscrits en 1999 ont été résiliés par le titulaire "Groupe Azur Assurances" à compter du 01 janvier 2004.

Un dossier de consultation d'entreprises a été donc rédigé avec le concours d'une société spécialisée en assurances. Un Appel d'Offres ouvert, marché de services dépendant des familles 65.01 et suivantes de la nomenclature, a été établi.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 03 Décembre 2003 et 11 décembre 2003, a décidé d'attribuer le marché à :

- Lot n° 1 - "Assurance dommages aux biens et risques annexes" à la MUTUELLE ASSURANCE S.M.A.C.L. - 141 avenue Salvador Allendé à NIORT
- Lot n° 2 - "Assurance responsabilités et risques annexes" à PARIS NORD ASSURANCES SERVICES (P.N.A.S.) - 159 rue du Faubourg Poissonnière à PARIS
- Lot n° 3 - "Assurance flotte automobile et risques annexes" à MUTUELLE ASSURANCE S.M.A.C.L. - 141 avenue Salvador Allendé à NIORT
- Lot n° 4 - "Assurance risques statutaires du personnel" à la société DEXIA SOFCAP à BOURGES

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le choix de la Commission d'Appel d'Offres,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation par voie d'Appel d'Offres ouvert engagée pour la fourniture d'un service d'assurances,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir avec :
 - . MUTUELLE ASSURANCE S.M.A.C.L. concernant le lot n° 1 - "assurance dommages aux biens et risques annexes"
 - . PARIS NORD ASSURANCES SERVICES (P.N.A.S.) concernant le lot n° 2 - "assurance responsabilités et risques annexes"
 - . MUTUELLE ASSURANCE S.M.A.C.L. "concernant le lot n° 3 - "assurance flotte automobile et risques annexes"
 - . SOCIETE DEXIA SOFCAP"concernant le lot n° 4 - "assurance risques statutaires du personnel"

- d'imputer les dépenses correspondantes au titre du Budget Communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 décembre 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS